

Référendums : Exigeons l'instauration de la Démocratie en France...

Grâce à l'existence d'internet, les médias traditionnels français n'ont pas pu passer sous silence le résultat de la dernière « votation » qui s'est déroulée en Suisse ce 28 novembre . Mais ils n'ont pas manqué l'occasion de dénigrer la possibilité offerte aux citoyens de FAIRE LA LOI.

Ils ont rappelé qu'il y a un an par RIC les Suisses avaient interdit la construction de minarets dans les mosquées qui seront construites à l'avenir..Ce qui est présenté e France comme une honte, alors que souvent chez nous, on ne peut pas choisir la couleur de ses tuiles ou la couleurs des volets...Mais les médias se sont bien gardés de rappeler que le 07 MARS 2010 le peuple suisse a abrogé avec 73% de OUI a l'ABROGATION une loi de décembre 2009 qui aurait entraîné une baisse des retraites. Le gouvernement devra revoir sa copie.

Rappelons que pourtant 82 à 88% des Français sont FAVORABLES au référendum d'initiative citoyenne, et que ni pourtant ni le PS , ni le PCF ne mettent une proposition de loi en sa faveur à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour que les citoyens puissent soumettre à abrogation les lois iniques et en proposer de nouvelles..

Quelques exemples de RIC

– Les Italiens qui en disposent avec – 500.000 signatures- ont pu – le même jour, le 10.06.1995,- soumettre à abrogation 12 textes de lois, dont 5 ont été abrogés.

Le 18.04.93. 8 lois soumises, 8 lois abrogées dont 6 avec 80 à 90,3% de OUI.. !

– Les Suisses

Sur la flexibilité du travail en 1996 : Par RIC , 67% de OUI à la suppression d'une loi jugée inéquitable pour les salariés. Le Gouvernement a du revoir sa copie.

Ils ont également refusé la privatisation de l'électricité en 2002 ;

Voté un moratoire de 5 ans sur les OGM en 2005.

Le 07 mars 2010 , 73% de oui à l'abrogation d'une loi qui auRAIT baissé les retraites. Le gouvernement devra revoir sa copie !

Dans le canton de VAUD .En juin 2002 , le peuple vaudois a sèchement refusé que les députés s'octroient une indemnité de base s'ajoutant à leurs jetons de présence !

– Les Allemands :

+A Leipzig : .avec 87% de NON ont refusé la vente à GDF ! de49,9% du capital de la société fournissant l'électricité à la ville.

-+A Fribourg-en-Brigau,

En 2006, 70% de non à la privatisation des logements municipaux ce qui, en plus, a amené quelques maires à retirer leur projet.. !

+ A Dresde

Une initiative citoyenne était en cours pour empêcher la privatisation rampante d'hôpitaux publics.

Et les citoyens ont voté pour un pont contre un tunnel préconisé par l'UNESCO...

USA

Le RIC existe dans la moitié des Etats le sujets les plus divers en font l'objet. Notamment en Californie.

C'est un moyen de pression très intéressant.

Dans l'État de l'Ohio, en aout 2010, un accord a été signé entre les éleveurs et la Humane Society of the United States, la plus importante organisation de protection animale des USA. Cet accord vise notamment à la suppression des cages de batteries pour poules pondeuses, des stalles de gestation pour truies, et des box de contention pour veaux.

Ces concessions ont-elles été obtenues par la menace d'un référendum d'initiative citoyenne, qui s'inspirait d'un référendum semblable qui avait triomphait en Californie en 2008.

Les sondages montraient qu'en cas de référendum, les positions

des éleveurs ne tiendraient pas la route, avec plus de 60% d'opinions défavorables à l'élevage industriel. Ce qui fait qu'ils ont accepté de « négocier » avec la HSUS, sous l'égide du gouverneur de l'Ohio, chacune des parties estimant qu'un bon accord valait mieux qu'une longue et coûteuse bataille référendaire.

Il n'y aura pas de changements profonds allant dans le sens de l'intérêt général aussi longtemps que les citoyens ne disposeront pas du référendum d'initiative citoyenne à tous les niveaux territoriaux.

Nous avons lancé une réflexion sur les possibilités d'organiser rapidement une action hebdomadaire de 18 à 19 heures les mercredi (?) devant les mairies avec pour seul objectif : obtenir l'instauration du RIC AVANT la Présidentielle.. Il suffit de très peu de monde chaque semaine à chaque endroit mais s'engager pour 18 mois.. !

Qu'on se le dise et qu'associations et citoyens motivés nous contactent...

Yvan Bachaud

Porte parole du Rassemblement pour l'initiative citoyenne
y.bachaud@ric-france.fr